

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Centrale hydroélectrique de Ngoulmendjim : consultations publiques actées à Ntoum et Kango

PRÉSENTER aux populations les risques du projet, ainsi que les mesures mises en place pour réduire à des niveaux acceptables les effets négatifs environnementaux qui s'ensuivront. Évoquer les réinstallations. Recueillir les avis, observations, préoccupations et propositions afin de faire émerger l'intérêt général. Tel était l'objet des rencontres initiées par la Gabon power company (GPC) à Ntoum et Kango auprès des personnes impactées par le futur barrage. Mais au-delà, de quoi est-il concrètement question ? Quand est-ce que tout ceci sera-t-il effectif ? Le scepticisme des populations a-t-il lieu d'être ?

Line R. ALOMO
Kango/Gabon

LA salle polyvalente de Ntoum est pleine ce vendredi matin, 24 juin 2022. Jeunes, vieux, femmes ont massivement fait le déplacement. Parmi eux, un certain Alain. Il revient de Ntoum. Il ne sait pas trop pourquoi il est là. Ce qu'il sait avec exactitude, c'est qu'il y a peu, des agents sont venus marquer sa maison avec de la peinture bleue en y apposant un numéro. Il lui a ensuite été demandé d'aller se faire enregistrer chez le chef. Dans la salle, Brigitte Boukandou Nguema, de Ntoum-Rail, est là aussi. Comme Alain, Brigitte a trouvé des piquets sur son terrain, mais sans numéro. Elle a vu le chef qui lui a demandé d'être présente à la réunion de ce matin pour en savoir un peu plus. Tout simplement parce qu'elle ne comprend pas ce qui se passe, que viennent faire des poteaux sur sa parcelle.

Assise dans un coin, Blanche Mengue M'Ekome, du village Meyang, a reçu un coup de fil du chef de quartier la conviant à une réunion à Ntoum. Comme les nombreux autres, elle attend pour savoir ce pour quoi elle a été invitée. Ce sont donc plus d'une centaine de personnes qui veulent savoir pourquoi leurs maisons ont été marquées et ce qu'il adviendra d'elles-mêmes, de leurs demeurs et de leurs autres patrimoines. Sont également présents à cette rencontre les populations, Marie-Françoise Dikoumba, la gouverneure de la province de l'Estuaire, le préfet du Komo-Mondah ainsi que les représentants de toutes les parties prenantes au projet de construction de la centrale hydroélectrique de Ngoulmendjim. Car, finalement, ce projet est la raison d'être de cette

rencontre initiée par la Gabon power company (GPC).

Allant droit à l'essentiel, le directeur de GPC, Marcellin Massila Akendengue, va indiquer que la centrale de Ngoulmendjim vise à rehausser le potentiel hydroélectrique du Gabon et permettre à 460 000 habitants d'utiliser une énergie propre, durable et à moindre coût. Le futur barrage sera doté d'une capacité de 83 MW avec une production annuelle équivalente à 550 GWH. Que les travaux, prévus pour démarrer au premier trimestre

de 2023, vont durer 4 ans.

À quand l'effectivité du projet ? À quand les compensations ? Où vont-ils être relogés ? Et ceux sur l'emprise du projet qui n'ont pas eu de numéro ?

sur le corridor de 45 m de large sur 60 m de long de transport de l'électricité.

Ainsi, sur l'environnement, le projet modifiera le paysage et l'occupation des sols. Soit 192 ha de terre impactés. Sur la biodiversité, il y aura perte d'habitat naturel. Sur le plan social, les populations perdront des zones agricoles, des habitations, et plus ou moins, leur patrimoine culturel. Mais des mesures d'atténuation sont prévues et le plan de relogement fait partie des mesures d'atténuation. Il prévoit

Et Diane Caroen, consultant du cabinet Artelia qui a mené les études d'impacts, de rappeler que le projet sera situé à Ngoulmendjim et le courant produit, transporté par des lignes à haute tension jusqu'à Ntoum II. D'où cette rencontre pour évoquer succinctement les impacts de cette activité



Photo : L.R.A.

Les populations impactées par le projet hydroélectrique de Ngoulmedjim ont été conviées à donner leur avis à Ntoum et Kango. Ici l'étape de Ntoum.

ainsi la validation des barèmes de compensation avec les autorités, la réalisation d'une enquête parcellaire.

Ce qui reste à faire désormais, c'est d'identifier les sites de réinstallation pour les personnes qui vont perdre leur habitation et faire établir des plans de maison acceptables pour celles impactées.

Répétition du même exercice le samedi suivant à Kango dans la salle polyvalente du Conseil départemental avec les mêmes autorités et d'autres populations tout aussi impactées par le projet. Lesquelles ont exprimé les mêmes préoccupations : à quand l'effectivité du projet ? Pendant que l'on attend le démarrage des travaux, que faire : poursuivre ses cultures ou s'en abstenir ? À quand les compensations ? Où vont-ils être relogés ? Et ceux sur l'emprise du projet qui n'ont pas eu de numéro ? Bref, des questions qui ont trouvé des réponses pour la plupart.

Au final, Marie-Françoise Dikoumba s'est dite satisfaite et a promis de suivre la mise en œuvre du projet pour le bien des populations impactées.

A quand le démarrage des travaux ?

L.R.A.
Libreville/Gabon

LA consultation publique a donc informé les populations de Ntoum et Kango et recueilli leurs observations, propositions avant la mise en place du barrage hydroélectrique de Ngoulmendjim. Doit-on conclure que la phase du démarrage des travaux est proche ? Pas si vite ! En fait, les actions et autres consultations faites jusqu'ici ont pour but d'amorcer correctement la phase des travaux en se conformant strictement à la loi. Au-delà de ces actions, il faut encore que le budget utile (216 milliards de francs) soit alloué au projet. Et lorsque toutes les conditions seront réunies, les moteurs pourront commencer à tourner à Ngoulmendjim, à environ 125 km de Libreville. Marcellin Massila Akendengue, DG de la Gabon power compa-

ny, table, pour sa part, sur le premier semestre 2023 pour que démarrent les travaux à Ngoulmendjim. L'ouvrage à réaliser sur le fleuve Komo sera mis en service en 2027 s'il suit son calendrier initial. Il permettra la création d'environ 1 000 emplois directs et indirects pour les localités traversées.

À noter que l'État gabonais et le consortium composé du Fonds gabonais d'investissement stratégique (FGIS) et du groupe Eranove ont signé un contrat de concession pour la conception, le financement, la construction et l'exploitation d'un aménagement hydroélectrique. Le FGIS est représenté par sa filiale Gabon power company. Le consortium a par ailleurs créé une société anonyme de droit gabonais dénommée Asokh energy, maître d'ouvrage, responsable de la future centrale hydroélectrique de Ngoulmendjim.